

DYNAMIQUE ET CROISSANCE DES SAPINIÈRES À BOULEAU JAUNE DE LA BASSE-MAURICIE
APRÈS UNE COUPE PARTIELLE DE FAIBLE INTENSITÉ

Mathieu Fortin, Université Laval, Archambault, L., Bégin, J. et Desjardins, C.

Résumé

La dynamique et la croissance des sapinières à bouleau jaune ont été étudiées à partir des données de dispositif de la Forêt expérimentale du lac Édouard (Parc national de la Mauricie). Ce dispositif établi en 1936 était initialement constitué de 402 placettes permanentes dont 203 ont été remesurées entre 1994 et 2003. Ces données permettent d'observer les effets à long terme d'une coupe à diamètre limite expérimentale réalisée entre 1950 et 1957. Dans le cadre de ce projet, nous avons préalablement sélectionné les placettes dont les caractéristiques écologiques correspondaient à celles de la sapinière à bouleau jaune. Lors de l'analyse de ces données, nous nous sommes intéressés (i) aux changements de structure et de composition des peuplements par rapport à leur état avant la coupe et (ii) à la croissance en volume marchand des différentes essences après la réalisation du traitement.

La coupe expérimentale réalisée à la Forêt du lac Édouard a permis de maintenir une structure irrégulière tout en rehaussant les proportions d'épinette rouge. Au terme d'un horizon de 50 ans, les peuplements ont atteint une composition et une structure semblables à ce que l'on connaît de la sapinière à bouleau jaune primitive. La coupe a également permis d'atteindre des accroissements annuels moyens de l'ordre de 2,5 à 3,5 m³/ha/an en volume marchand sur des horizons de 25-30 ans. Le traitement est donc performant pour permettre à la fois le maintien des caractéristiques propres à la forêt primitive et la récolte de matière ligneuse.

Au point de vue de l'intensité du prélèvement, le jardinage par pied d'arbre est l'intervention qui s'apparente le plus à la coupe réalisée dans les années '50 au lac Édouard. Pour maintenir les caractéristiques de la forêt primitive, les modalités du jardinage devraient être modifiées pour accorder une protection accrue aux tiges d'épinette rouge. Seules les tiges de fort diamètre et les tiges moribondes de cette espèce devraient être récoltées.